

Cycle de formation EVALUATION IMMOBILIERE

Objectifs

- Pratiquer l'expertise en évaluation immobilière
- Rédiger un rapport d'expertise dans les règles de l'art (conforme à la charte d'expertise en évaluation immobilière)
- Etre en capacité d'accepter l'ensemble des missions d'expertise en évaluation

INITIATION THEORIQUE (5 JOURS)

Objectifs

- Appréhender les enjeux et conditions professionnelles de la pratique de l'évaluation immobilière
- Comprendre les principales méthodes applicables

Prérequis

- Etre Géomètre-Expert, ingénieur géomètre, ou collaborateurs avec ancienneté d'un an au sein d'un cabinet de GE

Méthode appliquée pour chaque séminaire

- Approche théorique dynamique et ludique
- Illustrations pratiques

<p>Mardi 25 octobre 2022 à Nantes (7h)</p> <p>Jean Yves BOURGUIGNON</p>	<p>Comment devient-on expert en évaluation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectifs</i> Découvrir le cadre professionnel dans lequel évolue l'expert en évaluation Assimiler le cadre déontologique de l'expertise en évaluation immobilière • <i>Programme</i> Les 16 organisations signataires de la charte Les différentes expertises et différentes valeurs Exploitation des données DVF et des différentes bases de données, qualification des données
<p>Mercredi 26 octobre 2022 à Nantes (7h)</p> <p>Eric GAURIOT</p>	<p>Economie immobilière</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectifs</i> Se familiariser avec les notions Comprendre les enjeux et contexte économique rapportés à l'immobilier • <i>Programme</i> Analyse du marché immobilier L'immobilier confronté aux approches macro-économiques et micro-économiques La financiarisation et l'immobilier Les marchés du sol, son aménagement avant la construction, et du logement Le financement et l'impact de la fiscalité sur le logement en France Les spécificités de l'immobilier d'entreprise
<p>Jeudi 27 octobre 2022 à Nantes (7h)</p> <p>Guillaume DE NAVACELLE et (en attente)</p>	<p>Pathologie du bâtiment et les ratios de coût de construction, de réhabilitation et d'isolation</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectifs :</i> Se familiariser avec le jargon technique Comprendre les impacts de la construction sur l'évaluation d'un bien immobilier • <i>Plan :</i> Pathologie du bâtiment (3.5h) Economie de la construction (3.5h) Ratios de coût de construction (réfaction de la toiture, ravalement, amiante, sous-sol, ITI/ITE, remplacement de chauffage par pompes à chaleur à grande profondeur analyse ...)
<p>29 novembre 2022 à Nantes (7h)</p> <p>Sophie PERDREAU</p>	<p>Méthodes d'évaluation : généralités</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectifs :</i> Comprendre les principales méthodes d'évaluation (de marché et prospectives) Savoir les différencier et savoir choisir celles adaptées à un bien considéré • <i>Plan :</i> Comparaison et marché Revenu (capitalisation), Actualisation des flux futurs Compte à rebours du promoteur ou de l'aménageur Coût de remplacement Méthode indiciaire, par sol et construction, des ratios professionnels
<p>30 novembre 2022 à Nantes (7h)</p> <p>Catherine DARGENT</p>	<p>L'évaluation d'un terrain constructible et à bâtir</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectifs :</i> Comprendre les méthodes servant à l'évaluation d'un terrain à bâtir Etre en mesure d'appliquer les méthodes à l'évaluation d'un terrain à bâtir • <i>Plan :</i> Comparaison directe et indirecte de marché Revenu (capitalisation) Compte à rebours, incidence des logements sociaux, impact sur les opérations

CYCLE DE SEMINAIRES DE MISE EN PRATIQUE (6 JOURS)**Publics concernés**

- Géomètre-Experts ou collaborateurs ayant suivi le premier module
- Géomètre-Experts ou collaborateurs ayant déjà pratiqué l'expertise en évaluation et souhaitant une approche « terrain » et/ou se spécialiser

Objectifs pour chaque séminaire

- Etre en mesure d'évaluer un bien immobilier
- Utiliser la méthode la plus adéquate
- Rédiger un rapport

Méthode appliquée pour chaque séminaire

- Approche pragmatique du terrain
- Travail en ateliers et production d'un rapport

<p>24 et 25 janvier 2023 à Bordeaux (14h)</p> <p>Stéphane PEYBERNES</p>	<p>L'évaluation immobilière en matière d'habitation et commerciale</p> <p>Rappel des méthodes applicables Visites d'un local d'habitation et d'un local commercial Ateliers de rédaction Présentation des rapports rédigés Grille de contrôle qualité des rapports</p>
<p>14 et 15 mars 2023 à Aix / Marseille (14h)</p> <p>Xavier PRIGENT et Laurent HIRZTMANN</p>	<p>L'évaluation en milieu rural et des terrains constructibles et à bâtir</p> <p>Rappel des méthodes applicables Visite d'un terrain en milieu rural, d'un terrain constructible et à bâtir Ateliers de rédaction Présentation des rapports rédigés Grille de contrôle qualité des rapports</p>
<p>23 et 24 mai 2023 à Amiens (14h)</p> <p>Eric GAURIOT</p>	<p>L'évaluation immobilière des bureaux et activités</p> <p>Rappel des méthodes applicables Visite de locaux de bureaux et d'activité Ateliers de rédaction Présentation des rapports rédigés Grille de contrôle qualité des rapports</p>

Lieu de la formation**Nantes**

Cnam Pays de la Loire - ICH Ouest - 25 bd Guy Mollet - BP 31115 - 44311 Nantes Cedex 3

Bordeaux

8 rue du Golf 33700 MERIGNAC

Aix-Marseille

1330 rue G de la Lauzière 13856 Aix en Provence

Amiens

12 bis allée Nautilus 80440 GLISY

Tarifs

Initiation théorique + cycle de 3 séminaires (11 jours) = 2090€

Initiation théorique (5 jours) = 950€

Cycle de 3 séminaires (6 jours) = 1140€

1 séminaire (2 jours) = 430€

BULLETIN D'INSCRIPTION – EVALUATION IMMOBILIERE

Merci d'établir un bulletin par participant

Mme M. Prénom : Nom :
 Société : SIRET :
 Numéro d'inscription à l'Ordre des Géomètres-Experts :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél. : Email :

Si vous êtes en situation de handicap temporaire / permanent, si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, vous serez contacté(e) par notre référente handicap.

Souhaite s'inscrire aux dates suivantes :

<input type="checkbox"/> Cycle complet - 2090€ (exonéré de TVA) Initiation théorique + cycle de 3 séminaires	25 au 27 oct. + 29 et 30 nov. 2022 24 et 25 janv. + 14 et 15 mars + 23 et 24 mai 2023
<input type="checkbox"/> Initiation théorique - 950€ (exonéré de TVA) (5 jours)	25 au 27 oct. + 29 et 30 nov. 2022
<input type="checkbox"/> Cycle de 3 séminaires - 1140€ (exonéré de TVA) (6 jours - prérequis obligatoires)	24 et 25 janv. + 14 et 15 mars + 23 et 24 mai 2023
<input type="checkbox"/> Séminaire au choix - 430€ / séminaire (exonéré de TVA) (2 jours par séminaire - prérequis obligatoires)	<input type="checkbox"/> 24 et 25 janv. 2023 <input type="checkbox"/> 14 et 15 mars 2023 <input type="checkbox"/> 23 et 24 mai 2023

Annulation de stage, désistement (partiel ou total)

- ❖ Pour toute annulation adressée moins de 20 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dus.
- ❖ Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.
- ❖ Dans le cas d'une annulation d'un stage acheté par une personne physique, cette dernière dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (après l'envoi de son inscription).
- ❖ En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté.
- ❖ En fonction de la formation un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action.

Règlement

Les frais de participation à la formation sont à régler par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre du Cnam Pays de la Loire – Association de Gestion

- Ci-joint copie de l'avis de virement - IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158
 Ci-joint un chèque d'un montant de euros (montant forfaitaire exonéré de TVA).

ou

- Le paiement de la facture sera pris en charge par : OPCO Entreprise

Dans tous les cas la participation à cette formation nécessite la signature d'une convention entre votre employeur et le CNAM - AG, qui sera envoyée par email.

Email destinataire de la convention :

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **Fax :**

Fait à le

Cachet et signature obligatoires

Nom et qualité du signataire